



ADAPTATION DU LOGEMENT

Un dispositif public gratuit pour améliorer votre bien

L'Agglomération du Pays de Meaux, avec les villes de Meaux et Trilport, l'État et l'Anah (Agence nationale de l'habitat), met en place un dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU), pour vous accompagner dans vos projets de travaux (rénovation énergétique, réhabilitation, adaptation du logement...) en centre-ville.

Un accompagnateur, **CITÉMÉTRIE** est missionné pour vous conseiller et vous

accompagner dans l'élaboration de votre programme de travaux et le montage de votre dossier de demande de subventions.

Le dispositif permet notamment aux propriétaires occupants et locataires sous conditions Anah, de bénéficier des subventions dédiées à **l'adaptation des logements** pour favoriser l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap.

Quels types de travaux ?



Adaptation de salle de bain, toilettes et cheminements extérieurs



Installation d'un monte escalier, ascenseur ou plateforme élévatrice



Aménagement ou création d'une pièce dans la limite d'une extension jusqu'à 20 m²



Pose de rampes d'accès

Exemple de projet: Travaux d'adaptation du logement,
d'un propriétaire occupant aux revenus très modestes en perte d'autonomie:
adaptation d'une salle de bain (receveur extra plat, barres de maintien, siège de
douche et porte rabattable, pose d'un WC) et installation d'un volet roulant électrique.

Coût des travaux HT : 11 355,53 €

Coût des travaux TTC : 12 491,08 €

Subventions obtenues	Montant
ANAH Ma Prime Adapt	7 948 €
CA Pays de Meaux	1 000 €
Total des aides	8 948 €
Reste à payer	3 543,08 € <i>Soit environ 71% du projet financé</i>



IMPORTANT

Il est impératif de ne pas débiter les travaux avant d'avoir contacté l'opérateur CITÉMÉTRIE et obtenu validation de la demande. Les subventions sont soumises à des conditions d'attribution techniques et financières.

Pour toute information et vérification de votre éligibilité au programme, n'hésitez pas à nous contacter. Tél : 01 53 91 03 04 / mail : opahru.meauxtrilport@citemetrie.fr

Ouvert du lundi au vendredi 9h - 12h30 / 14h - 17h30

Permanences sans rendez-vous :

Meaux – 7 place de l'Europe
Tous les lundis de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Trilport – 5 rue du chêne au roi
tous les mardis de 14h30 à 17h30,
à l'Oasis

